

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : HUILE - TELLUS™ 150

1. Identification du produit et de la société

Nom du produit : Huile Tellus 150
Synonymes : Aucun
Numéros de référence : H110-21-005

Point de contact en Europe

Edwards, Manor Royal, Crawley,
West Sussex, RH10 9LW, Angleterre

Renseignements généraux

Royaume-Uni : +44 (0)1293 528844
France : +(33) 1 47 98 24 01
Allemagne : +(49) 6420-82-410
Italie : +(39) 0248-4471

Point de contact aux Etats-Unis

Edwards, 301 Ballardvale Street,
Wilmington, MA 01887

Renseignements généraux

+(1) 978-658-5410
Numéro gratuit : 1-800-848-9800

Numéro de téléphone en cas d'urgence, 24h/24 :

Chemtrec : 1-800-424-9300

2. Composition/Information sur les composants

Composant	% du poids	N° CAS	Classe de danger*	Phrase de risque*
Huile de base minérale hautement raffinée dérivée de pétrole brut, avec dopes	Composition en pourcentage non disponible	Non attribué	Sans objet	Sans objet

*Classe de danger et phrase de risque Ces colonnes sont à remplir uniquement pour les composants classés dangereux d'après la directive UE (67/548/CEE modifiée) et présents en concentration suffisante pour rendre la substance globale dangereuse. Dans tous les autres cas, l'expression « Sans objet » figurera dans la colonne.

3. Identification des dangers

PRESENTATION DU DANGER

Le produit a un faible coefficient de frottement et risque de faire glisser. L'inhalation excessive et prolongée de brouillards d'huile peut provoquer une réaction inflammatoire chronique des poumons et une forme de fibrose pulmonaire. Un contact prolongé et répété avec la peau peut provoquer des dermatites. L'huile de base minérale n'est pas biodégradable dans des conditions aérobies et peut donc être persistante. Elle contient des composants présentant un fort potentiel de bioaccumulation.

Pour les effets d'une exposition à court et à long terme, voir la Section 11, Informations toxicologiques.

Effets sur les yeux : Le contact avec les yeux peut provoquer une certaine gêne.

Effets sur la peau : La toxicité suite à une seule exposition est d'un faible ordre de grandeur. Un contact prolongé et répété avec la peau peut provoquer des dermatites.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : HUILE - TELLUS™ 150

Effets de l'ingestion/Effets oraux : La toxicité suite à une seule exposition est d'un faible ordre de grandeur. Le principal risque en cas d'ingestion est l'aspiration dans les poumons avec comme résultat possible une pneumonie induite chimiquement - voir la Section 4, Autres informations.

Effets de l'inhalation : Dans les conditions normales d'utilisation, l'inhalation de vapeurs n'est pas possible ou n'est pas susceptible de présenter un danger aigu. Par contre, l'inhalation excessive et prolongée de brouillards d'huile peut provoquer une réaction inflammatoire chronique des poumons et une forme de fibrose pulmonaire.

CONDITIONS MEDICALES AGGRAVEES PAR UNE EXPOSITION : risque d'aggravation des maladies de la peau préexistantes.

Codes de danger NFPA		Codes de danger HMIS		Système de classement
Santé	1	Santé	1	
Inflammabilité	1	Inflammabilité	1	
Instabilité	0	Réactivité	0	
				0 = Pas de danger
				1 = Léger danger
				2 = Danger moyen
				3 = Danger sérieux
				4 = Grave danger

4. Premiers secours

Yeux : Rincer abondamment l'œil à l'eau. Si la gêne persiste, consulter un médecin.

Peau : Le contact avec la peau ne nécessite pas normalement de premiers soins. La peau contaminée doit être lavée au savon et à l'eau. En cas d'irritation persistante, consulter immédiatement un médecin.

Ingestion/Voie orale : En cas d'ingestion présumée, laver la bouche à l'eau et envoyer immédiatement la personne à l'hôpital. NE PAS PROVOQUER de vomissements. Montrer cette fiche de données au médecin.

Inhalation : Dans les conditions normales d'utilisation, l'inhalation de vapeurs n'est pas possible ou n'est pas susceptible de présenter un danger aigu. En cas d'inhalation de fortes concentrations de brouillards ou de fumées, évacuer à l'air frais. En cas de difficulté respiratoire, une personne compétente doit administrer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle selon le cas. Consulter immédiatement un médecin.

Autres informations : Si le produit est injecté par voie sous-cutanée, consulter immédiatement un médecin sous peine de troubles graves. NE PAS attendre que les symptômes se développent.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : HUILE - TELLUS™ 150

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Agent extincteur : Utiliser des projections d'eau pour refroidir la surface exposée au feu et pour protéger le personnel. Isoler la source de combustion s'il est possible de le faire sans danger. Eteindre à l'aide de mousse, de poudre chimique sèche, de dioxyde de carbone ou d'eau pulvérisée. Recouvrir de mousse les déversements liquides. Ne pas projeter directement de l'eau ; cela pourrait étendre l'incendie.
- Danger d'incendie et d'explosion : Eviter d'asperger de l'eau directement dans les conteneurs de stockage en raison du danger de déversement par ébullition. Les conteneurs risquent d'exploser s'ils sont exposés au feu. La combustion dégage du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des fumées denses.
- Equipement de protection spécial pour les personnes préposées à la lutte contre le feu : Dans des espaces confinés ou pour les grands incendies, les préposés à la lutte contre le feu doivent porter un appareil respiratoire autonome répondant aux normes appropriées et opérant en mode de pression positive, ainsi qu'une tenue complète d'intervention en cas d'incendie.

Pour les propriétés d'inflammabilité, voir la Section 9.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Eloigner ou éteindre toutes les sources d'inflammation. Eviter l'inhalation et le contact avec les yeux et la peau. Arrêter la fuite s'il est possible de le faire sans danger. Constituer des remblais pour éviter la dispersion du produit. Employer des matières inertes adéquates pour absorber le produit déversé. Eliminer le produit ainsi recueilli selon les procédures de sécurité : voir la Section 13, Considérations relatives à l'élimination.
- Empêcher la pénétration du produit dans les égouts et les cours d'eau. En cas de contamination significative, notifier les autorités compétentes.

7. Manipulation et stockage

- Manipulation : Se tenir éloigné des sources de combustion. Eviter l'inhalation et le contact avec les yeux et la peau. En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire adapté. Observer de bonnes règles d'hygiène individuelle. Se laver les mains après la manipulation et avant de manger. Faire nettoyer fréquemment les vêtements de travail. Mettre au rebut les vêtements et chaussures de cuir contaminés qui ne peuvent pas être convenablement nettoyés.
- Stockage : Stocker dans des conteneurs bien hermétiques dans des endroits frais, secs et bien aérés. Tenir éloigné des sources de chaleur, des sources de combustion et des matières incompatibles : voir la Section 10, Stabilité et réactivité.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : HUILE - TELLUS™ 150

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Valeurs limites d'exposition :

Composant	ACGIH - TLV	OSHA - PEL	Valeurs limites d'exposition professionnelle EH40 (Royaume-Uni)
Huile de base minérale hautement raffinée dérivée de pétrole brut	5 mg/m ³ - TWA 8 h ⁽¹⁾ 10 mg/m ³ - STEL (en brouillard d'huile, minérale)	5 mg/m ³ - TWA 8 h ⁽²⁾ (en brouillard d'huile, minérale)	5 mg/m ³ - TWA 8 h ⁽²⁾ 10 mg/m ³ - STEL ⁽²⁾

(1) Echantillonné par une méthode qui ne recueille pas de vapeur.

(2) Limites gouvernementales pour les brouillards d'huile.

Protection individuelle :

Mesures techniques :

Si des vapeurs et brouillards sont susceptibles de se former, utiliser un dispositif de ventilation mécanique pour maintenir les contaminants en suspension en deçà des limites d'exposition recommandées. S'assurer de la présence de lave-yeux et de douches d'urgence à proximité de la zone de travail.

Protection respiratoire :

Aucune ventilation spéciale n'est requise pour les applications normales. Lorsque les vapeurs ou brouillards risquent d'excéder les limites d'exposition (et lorsque les mesures techniques et autres méthodes de réduction de l'exposition ne sont pas adéquates), utiliser un dispositif respiratoire agréé.

Protection des mains/de la peau :

En cas d'utilisation prolongée ou répétée, porter des gants de protection chimique adaptés. Si le produit doit être manipulé à chaud, les gants doivent également être isolés et résistants à la chaleur.

Protection des yeux/du visage :

Si des éclaboussures peuvent se produire, porter des lunettes de protection ou un masque adapté.

Mesures d'hygiène :

Observer de bonnes règles d'hygiène. Ne pas manger ni fumer pendant la manipulation. Se laver les mains après la manipulation et avant de manger.

Autre protection/Protection générale :

Porter des vêtements adaptés (manches longues et pantalons) pour empêcher tout contact avec la peau. Porter des chaussures de protection adaptées.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : HUILE - TELLUS™ 150

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect et odeur	Liquide de couleur claire avec une odeur d'hydrocarbure	Point d'ébullition	Pas de données disponibles	°C / °F
pH (sous sa forme livrée)	Pas de données disponibles	Point de congélation	Pas de données disponibles	°C / °F
Hydrosolubilité	Insoluble	Auto-inflammabilité	Pas de données disponibles	°C / °F
Teneur volatile en volume	Pas de données disponibles	Point d'éclair	> 230 / 446	°C / °F
Densité relative	Pas de données disponibles			
Pression de vapeur (mbar)	Pas de données disponibles	Pression de vapeur (Torr)	Pas de données disponibles	

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable dans des conditions d'utilisation normales.

Matières/Conditions à éviter : Agents oxydants forts, hautes températures.

Produits de décomposition dangereux : Aux températures de décomposition, le produit dégage de l'oxyde de carbone, de la fumée et des vapeurs irritantes.

Produits de polymérisation dangereux : Le cas ne se produira pas.

11. Informations toxicologiques

Pour une description complète des divers effets toxicologiques (sur la santé) en cas de contact de l'utilisateur avec la substance ou la préparation, se reporter à la Section 3, Identification des dangers.

Données animales :

Valeur LD50 : Pas de données disponibles.

Valeur LC50 : Pas de données disponibles.

Cancérogénicité :

Pas d'effets cancérogènes connus.

12. Informations écologiques

Ce produit n'est pas aisément biodégradable. Pas d'autres informations écologiques disponibles.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : HUILE - TELLUS™ 150

13. Considérations relatives à l'élimination

Si le recyclage n'est pas possible, éliminer le produit et les conteneurs usagés conformément à toutes les réglementations locales, nationales et européennes applicables.

Les déchets peuvent être incinérés dans une déchetterie agréée. Les conteneurs de déchets peuvent être soit réutilisés, après nettoyage rigoureux, soit mis en décharge.

14. Informations relatives au transport

Ce produit n'est pas classé comme dangereux d'après les réglementations sur le transport.

PARAMETRE	EUROPE	TDG - CANADA	DOT - ETATS-UNIS
Appellation réglementaire	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Classe de danger	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Numéro d'identification	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Etiquette de transport	Sans objet	Sans objet	Sans objet

15. Informations réglementaires

Informations réglementaires européennes

Ce produit a été classé en accord avec la directive 67/548/CEE modifiée sur les substances dangereuses et la directive 88/379/CEE modifiée sur les préparations, transposées au Royaume-Uni dans les réglementations CHIP (Chemical Hazard Information and Packaging) de 1994 modifiées.

Classé dangereux à livrer : Non
Phrase de risque : Sans objet
Phrase de sécurité : Sans objet
Symboles : Aucun

Informations réglementaires aux Etats-Unis

Toutes les matières contenues dans ce produit sont incluses dans la loi américaine Toxic Substances Control Act (TSCA).

SARA TITLE III - SECTION 313 SUPPLIER NOTIFICATION (notification du fournisseur) :

Ce produit ne contient pas de produits chimiques toxiques à signaler au titre des prescriptions de la section 313 du 'Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (EPCRA) of 1986' (loi de 1986 sur la planification en cas d'urgence et le droit de savoir de la communauté) et 40 CFR Partie 372.

Californie - proposition 65 : ce produit ne contient pas de produits chimiques connus de l'Etat de Californie pour être à l'origine de cancers ou avoir une toxicité vis-à-vis de la reproduction.

Informations réglementaires au Canada

Classification WHMIS : D2B

Tous les composants contenus dans ce produit sont inclus dans la liste canadienne des substances nationales (DSL).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : HUILE - TELLUS™ 150

16. Autres informations

Cette fiche de données de sécurité a été élaborée en accord avec l'ANSI Z400.1 et la directive 91/155/CEE de l'UE sur les fiches de données de sécurité.

Sources d'informations pour cette fiche de données :

- Shell Canada Limited 'TELLUS 150' Material Safety Data Sheet. Réf. : 407-166. Numéro de révision : 5, Date d'entrée en vigueur : 2006-06-07.

Glossaire :

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; **ANSI** - American National Standards Institute ; **Canadian TDG** - Canadian Transportation of Dangerous Goods ; **CAS** - Chemical Abstracts Service ; **Chemtrec** - Chemical Transportation Emergency Center (US) ; **CHIP** - Chemical Hazard Information and Packaging ; **DSL** - Domestic Substances List ; **EH40 (UK)** - HSE Guidance Note EH40 Occupational exposure limits ; **EPCRA** - Emergency Planning and Community Right-to-Know Act ; **HMIS** - Hazardous Material Information Service ; **LC** - Lethal Concentration ; **LD** - Lethal Dose ; **NFPA** - National Fire Protection Association ; **OSHA** - Occupational Safety and Health Administration, US department of Labour ; **PEL** - Permissible Exposure Limit ; **SARA (Title III)** - Superfund Amendments and Reauthorization Act ; **SARA 313** - Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ; **SCBA** - Self-Contained Breathing Apparatus ; **STEL** - Short Term Exposure Limit ; **TLV** - Threshold Limit Value ; **TSCA** - Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 ; **TWA** - Time-Weighted Average ; **US DOT** - US Department of Transportation ; **WHMIS** - Workplace Hazardous Materials Information System.

Révisions :

Novembre 2007. Fiche de données mise à jour selon les dernières informations communiquées par le fournisseur.

Bien que les informations et les recommandations figurant dans cette fiche de données soient correctes à notre connaissance, nous vous conseillons de déterminer vous-même l'adaptabilité de la substance à l'usage auquel vous la destinez. Les informations contenues dans cette fiche de données proviennent des données du fabricant, la précision de ces informations relève donc de la responsabilité du fabricant. Edwards ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation de cette fiche de données ou de la confiance qu'on lui accorde.